

Lisez le journal numérique sur
le site [https // lindependant.org](https://lindependant.org)

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1530 DU JEUDI 9 MARS 2023 * 31ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500

MINISTÈRE DES MINES

P.3

Un investisseur pique une crise et meurt à l'hôpital



Médiation entamée
par les religieux

**Les FVG maintiennent
leur marche du 9 mars**

P.5

Projet Simandou

P.3

**Quelles garanties pour les
partenaires étrangers ?**

Manifestation du 9 mars

**La mairie de Matoto
s'oppose à la marche des FVG**

P.6

Un homme fait punir cruellement
son épouse chez un charlatan

**«Il a mis du feu dans
la marmite et l'a posée
sur mon ventre»**

P.5

Makalé Camara (présidente du FAN)

« Ce sont les femmes qui vont libérer ce continent »

L'humanité célèbre ce mercredi 8 mars, la journée internationale des droits de la femme, une occasion pour les gouvernants de faire le bilan des acquis et de se fixer de nouveaux objectifs en faveur de la junte féminine. Dans une interview accordée à notre rédaction, la présidente du parti FAN et présidente de La Guinéenne en Politique, l'ancienne ministre Makalé Camara a plaidé en faveur des femmes pour qu'elles soient aussi au centre de la gouvernance du continent africain étant donné, selon elle, que les hommes ont montré leur limite.



sont les pas qu'il faut poser les uns après les autres pour que la condition des femmes change et pour qu'elles puissent émerger et atteindre la condition masculine. Ainsi cette fête, cette fois basée sur la digitalisation, ce qui veut dire, l'informatisation, l'autoroute de l'information pour que les femmes puissent être informées sur les choses du monde et qu'elles puissent être entendues. Je pense que c'est un thème très important. Le E-information est, vraiment, ce qui est important aujourd'hui pour l'ensemble des peuples du monde.

Aujourd'hui, est-ce que vous êtes fières des conditions féminines des femmes guinéennes ?

Fier est un mot, mais je peux dire que si nous ne sommes pas arrivés où nous

devons être, nous ne sommes plus là où nous étions hier. Depuis les années 92, j'ai été secrétaire d'Etat aux affaires sociales à la promotion féminine et à l'enfance. C'est pourquoi, il y a deux jours, l'actuelle ministre de ce département m'a gratifiée d'un diplôme d'honneur pour les services rendus à la nation dans le domaine de la promotion féminine.

d'autres qui se sont démarquées dans ce pays. Je pense à une certaine Jeanne Martin Cissé qui fut, pour la première fois pour une femme, présidente du conseil de sécurité des Nations-Unies. C'est important et c'est honorable.

La femme politique évolue dans ce pays aujourd'hui, la LGP que j'ai l'honneur de présider regroupe 20 femmes venues de différents partis politiques, qui se donnent les mains pour faire avancer ce pays, mais aussi pour qu'elles puissent évoluer et faire rayonner la femme sur l'espace politique. Comme j'ai l'habitude de le dire, ce sont les femmes qui vont libérer ce continent et nous sommes sur ce chemin. Si les femmes qui sont les plus nombreuses de l'Afrique, acquéraient de la compétence, si ces femmes savaient ce

« Si les femmes qui sont les plus nombreuses de l'Afrique, acquéraient de la compétence, si ces femmes savaient ce que c'est la politique et savaient créer leurs partis politiques et les manager, elles allaient pouvoir diriger aux destinées de ce continent. »

Les femmes sont parties de très loin et sont en train d'évoluer, elles sont en train d'avancer. Si nous sommes parvenues à mettre en place une association de femmes en politique, je suis sûre que les femmes libéreront l'Afrique. Ce sont les femmes qui vont libérer ce continent. 64 d'indépendance pour la Guinée, voilà où nous nous sommes rendus, avec toutes les difficultés que nous connaissons, avec la CRIEF qui en jeu. Ça veut dire que les hommes ont atteint leur limite. Essayez les femmes aussi pour savoir ce que nous pouvons apporter à notre nation. L'indépendance même l'a été grâce aux femmes, à leur combat acharné. On vous citerait Mafory Bangoura, on vous citerait M'Balia Camara, on vous citerait la grève des 72 jours. Mais mieux, la femme révolutionnaire, Binta pilote à l'époque qui était la pilote attirée du président Conté et tant

et savaient créer leurs partis politiques et les manager, elles allaient pouvoir diriger aux destinées de ce continent. Je pense que nous évoluons et continuerons à nous battre pour avoir ce que nous n'avons pas. Surtout, nous continuons de nous battre contre les violences faites aux femmes parce que là aussi, c'est un frein à notre émancipation. Le harcèlement sur les lieux de travail, la violence dans les foyers, les cas de viol sur les petites filles font que les femmes n'arrivent pas à évoluer comme elles le souhaitent dans nos sociétés. Mais puisqu'on en a conscience et que ces questions sont prises en charge, je pense que nous allons continuer d'évoluer jusqu'à ce que nous arrivions à percer le plafond de verre.

Concrètement, à votre avis, qu'est-ce qui doit être fait par les femmes et par les gouvernants pour changer la
(Suite à la page 4)

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
Email: lindependant.org
Tél: 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:
628.85.84.18 Email:
alphaamadoudiallo@lindependant.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadio BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+224) 628.529.162

Recouvrements, Abonnements,

Marketing, Publicités & Annonces

servicecommercial@lindependant.org

Amadou Tidiane DIALLO

Tél. (+224) 666 60 79 99

Amadoutidianediallo@lindependant.org

@lindependant.org

Distribution: SPIC / Maison du

Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Le

Scribe

Lisez le journal numérique sur le site

<https://lindependant.org>

Mosaiqueguinee.com :
En ce jour de journée internationale des droits des femmes, vous qui êtes une femme leader politique et modèle pour ce pays, quel est le sentiment qui vous anime ?

Hadja Makalé Camara : Quand on parle de fête, on parle forcément de réjouissance mais au-delà, on parle aussi d'introspection. Les femmes doivent regarder autour d'elle mais aussi descendre en elles-mêmes pour savoir quels sont les acquis et quelles peuvent être les perspectives. Dans ce cadre, je me réjouis à l'image de mes consœurs, parce qu'il y a une journée dédiée à la femme dans le monde pour l'avancement des droits humains de ces femmes. Mais je me pose aussi la question de savoir quelles sont les mesures, quels

« Les gouvernants aujourd'hui, devront continuer à faire face aux femmes en leur donnant les moyens de leur indépendance. Ces moyens commencent à l'école, encouragez les jeunes filles à venir à l'école, ces moyens c'est sur les lieux de travail en évitant les harcèlements sexuels qui peuvent désinvestir la femme. »

Projet Simandou

Quelles garanties pour les partenaires étrangers ?

Fin janvier 2023, un communiqué de la direction de la communication de la présidence de transition guinéenne a annoncé la reprise des travaux du Simandou courant mars mais la réalité est beaucoup plus complexe qu'elle ne paraît à première vue, laissent entendre plusieurs sources interrogées par WESTAF MINING.



L'empressement, en mars et juillet 2022, d'ordonner l'arrêt des travaux de construction des infrastructures prévues pour l'évacuation du minerai, sans mesurer l'impact d'une telle décision (baisse de l'activité économique, 15000 personnes au chômage dont 11700 Guinéens), a eu un effet désastreux sur la confiance des investisseurs miniers.

Entre 2015 et 2020, ceux-là mêmes avaient injecté au bas mot 6,2 milliards de dollars USD dans le secteur

minier, très actif ce pays d'Afrique de l'ouest.

Depuis quelques semaines, « le temps a été le meilleur juge », comme l'a dit à WESTAF MINING un haut responsable qui travaille sur le projet Simandou où deux entreprises étrangères (Winning Consortium Simandou ou WCS et Rio Tinto) ont été contraintes de cheminer ensemble dans le cadre de la Compagnie du Transguinéen (CTG), même si cette dernière – dont les statuts ont effectivement été

signés – attend toujours que le pacte d'actionnaires, étape cruciale pour sa concrétisation véritable, ne soit validé par toutes les parties.

WCS contrôle les blocs 1 et 2 (Simandou nord) et Rio Tinto les blocs 3 et 4 (Simandou sud).

« C'est une année de développement du projet perdue pour rien. Ce ne sont pas les 15% brandis comme un trophée de guerre, qui ont d'ailleurs contribué à compliquer les négociations, qui vont changer le destin de

la Guinée » regrette un expert du secteur minier.

Selon une autre de nos sources, l'arrêt des travaux a provoqué une démobilité des équipes dont certaines travaillaient sur des segments de pointe (tunnels, port en eau profonde, etc) et les remobiliser, alors que plusieurs d'entre eux ont des contrats ailleurs, ne sera pas une sinécure.

« Si les travaux de WCS n'avaient pas été stoppés, on serait très loin dans les ouvrages les plus importants. D'ici fin 2024 à la mi-2025, on serait déjà en production », a dit l'expert.

Un ingénieur financier a expliqué à WESTAF MINING que le principal obstacle à la reprise des travaux reste et demeure « les garanties » désormais exigées par les entreprises qui doivent développer le projet.

« Tout a été changé et il y a eu un surcoût, avec ces 15% d'actions gratuites. Les partenaires qui avaient déjà pris des engagements avec des banques et autres investisseurs, ne s'attendaient pas du tout à ça », fait-il remarquer.

Pour rappel, la convention de WCS pour la construction des ouvrages (chemin de fer et port en eau pro-

fonde) a été validée et promulguée sur le modèle Build operate and transfer (BOT), avec une durée d'amortissement d'environ 33 ans.

« Comment faire confiance à un partenaire qui a changé de position après avoir signé et validé des documents qui ont permis de rassurer ceux qui voulaient investir dans le projet ? Ce n'est pas évident », estime l'ingénieur.

Le géant chinois Baowu Steel, après avoir été longtemps dans l'ombre, a décidé de prendre les rênes du projet au compte de WCS. Même si cette entreprise, engagée il est vrai dans d'autres business du même genre (notamment avec Rio Tinto en Australie), a la capacité financière pour réaliser avec son partenaire Winning l'ensemble des ouvrages, il y a fort à parier qu'elle n'avancera pas tête baissée.

Déjà que, selon nos sources, les autorités veulent célébrer en grandes pompes la « reprise » des travaux à la mi-mars, au moment où les contrats qui doivent garantir irréversiblement le deal et empêcher une répétition de l'histoire ne sont pas encore signés, la suite promet...

(Source ; Westaf Mining)

Ministère des Mines

Un investisseur pique une crise et meurt à l'hôpital (exclusif)

Selon une source du ministère des mines et de la géologie, un investisseur minier, venu s'enquérir des nouvelles de son permis d'exploitation récemment validé par la commission nationale des mines, a piqué une crise cardiaque alors qu'il se trouvait dans le bureau du ministre des mines Moussa Magassouba. Evacué d'urgence à l'hôpital Ignace Deen, il est décédé, révèle notre source.

Même si pour le moment, on ne connaît pas tous les détails qui ont provoqué cet

incident malheureux, les informations parvenues à l'indépendant.org indiquent qu'il s'agit bien d'El Hadj Mohamed Coulibaly, PDG d'entreprise TM Holding SA qui investit, en autres, dans le secteur minier. A noter qu'il avait à ses côtés un accompagnateur qui l'a d'ailleurs conduit à l'hôpital.

D'après nos informations, alors qu'il se trouvait aux urgences, cet accompagnateur aurait tenté plusieurs fois de joindre le ministre, en vain.

Notre source précise que

la personne décédée à un moment résidé aux Etats-Unis.

La Primature aurait été alertée du décès de l'investisseur et on devrait en savoir plus dans les heures qui suivent.

Depuis plusieurs mois, plusieurs patrons d'entreprises minières sont sous pression du fait de la lenteur du traitement de leurs dossiers non seulement au niveau des permis miniers mais également des autorisations nécessaires pour la bonne marche de leurs entreprises.



La semaine dernière, après plusieurs mois de tergiversations, les directeurs préfectoraux des mines ont été nommés par le colonel Mamadi Doumbouya, ce qui

laisse poindre l'espoir d'une prise en charge plus diligente des dossiers en question.

Amadou Tidiane Diallo

Makalé Camara (présidente du FAN)

Manifestation du 9 mars

« Ce sont les femmes qui vont libérer ce continent »

condition de la femme guinéenne ?

D'abord, la femme elle-même doit accepter d'être compétitive, en renforçant leur capacité, en renforçant leur compétence. Nous allons parler plutôt de discrimination positive, c'est-à-dire qu'il y ait beaucoup plus de femmes dans les instances de décision tout comme nous sommes en train de nous aujourd'hui au niveau du CNT, pour que la parité soit incluse dans la future Constitution. Mais ça ne suffit pas de donner la place aux femmes, elles doivent les prendre, parce qu'elles sont là, elles sont capables, c'est aux femmes de décider de leur destin. Et pour que cela soit, la lutte première, c'est l'information, c'est la formation. Quand on est à la hauteur, quand on peut concourir avec les hommes dans les domaines scientifiques, économiques et même politique, vous n'aurez pas besoin de dire prenez moi je suis femme, mais vous serez êtes prises par compétence et le reste suivra. Pour les gouvernants aussi, il faut donner de la chance aux femmes parce que la femme est capable, sincère. Vous verrez que c'est la meilleure gestionnaire, elle qui gère déjà le foyer, qui sait la communauté, saura gérer toute affaire qu'on va lui confier. Les gouvernants aujourd'hui, devront continuer à faire face aux femmes en leur donnant les moyens de leur indépendance. Ces moyens commencent à l'école, encouragez les jeunes filles à venir à l'école, ces moyens c'est sur les lieux de travail en évitant les harcèlements sexuels qui peuvent désinvestir la femme. L'Etat doit aujourd'hui faire face aux femmes parce que 52% d'une population est une dynamique à encourager, à exacerber, à solidifier pour que ça puisse être compris dans la capacité de ce pays à se développer.

Nous demandons à l'Etat de faire face à la promotion de la femme et cela n'est pas d'acclamer les gouvernants ou de danser comme nous l'avons l'habitude de la faire lors des fêtes dédiées aux femmes, nous devons faire des propositions concrètes et je suis sûre que la ministre des femmes va nous faire des propositions concrètes dans ce sens.

Très peu de femmes sont aujourd'hui en politique. Quel est l'appel que vous lancez aux femmes afin d'embrasser la politique ?

Je dirai que la plateforme La Guinéenne en Politique est créée aujourd'hui pour amener les femmes en politique, pour montrer qu'on peut faire la politique autrement. La politique ce n'est pas seulement la mamaya, ce ne sont pas seulement les campagnes électorales. La politique, c'est la compréhension de la gestion de son pays, c'est de savoir com-

ment notre économie évolue, comment notre sociologie est profitable aux femmes et à nos enfants, c'est savoir que la gestion des affaires publiques de notre pays intéresse tout le monde et pour ce faire, il faut continuer de s'informer et de se former. Je demande aux femmes de venir dans la politique puisque c'est à travers la politique qu'on acquiert le pouvoir et si les femmes veulent le pouvoir, si elles veulent participer à la gestion de la cité au même titre que les hommes, c'est à travers la politique qu'elles pourront le faire. Et la LGP est une plateforme qui tend à être une institution, est une porte ouverte à toutes les femmes de ce pays qui veulent embrasser la politique, qui veulent comprendre la politique, comprendre la gestion de la cité et des affaires publiques, de venir taper à cette porte qui est toujours ouverte pour que nous puissions mettre le pied dans l'étrier. J'invite surtout les femmes intellectuelles qui ont du mal à s'impliquer dans la politique, je ne sais pas de quoi elles ont peur et, cependant, pour avoir gérer leur vie ou une partie de leur vie, pour continuer de gérer, il faut venir en politique. Je lance donc un appel aux femmes des partis politiques, des organisations de la société civile et toute autre femme qui veut comprendre ce que c'est que la politique, la LGP est le lieu où il faut vraiment être dans ce pays.

Le mot de la fin !

Bonne fête aux femmes de Guinée, c'est notre fête, soyons heureuses, soyons bien dans notre peau. Avançons et surtout ayons confiance en nous même car seule la confiance est déterminante. Personne ne peut faire pour vous ce que nous ne pouvons faire pour vous-même.

mosaïqueguinée

La politique ce n'est pas seulement la mamaya, ce ne sont pas seulement les campagnes électorales. La politique, c'est la compréhension de la gestion de son pays, c'est de savoir comment notre économie évolue, comment notre sociologie est profitable aux femmes et à nos enfants, c'est savoir que la gestion des affaires publiques de notre pays intéresse tout le monde et pour ce faire, il faut continuer de s'informer et de se former.

Les FVG annoncent avoir déposé les lettres d'information dans les mairies

Dans un communiqué dont lindependant.org a reçu copie, les Forces vives de Guinée (FVG) ont annoncé avoir déposé des lettres d'information aux différentes mairies qui doivent être traversées par la marche programmée le jeudi 9 mars 2023.



« Le Comité d'organisation de la marche pacifique des Forces Vives de Guinée (FVG) prévient le Jeudi 09 mars 2023, informe l'opinion nationale que les lettres d'informations ont déjà été déposées au niveau des communes traversées par le cabinet de Maître Souleymane DIONGASSI BAH, Huissier de justice pour les juridictions de Guinée, commune de Kaloum.

- Dépôt effectué à la commune de MATOTO : Lundi 06 mars 2023 à 13h 48 minutes, reçue par madame Touré (Secrétariat central).

- Dépôt effectué à la commune de MATAM : Lundi 06 mars 2023 à 13h 22 minutes, reçue par monsieur Mohamed Camara (Secrétariat central).

- Dépôt effectué à la commune de KALOUM : Lundi 06 mars 2023 à 12h 58 minutes, reçue par madame Djenab Camara (Secrétariat central).

Les Forces Vives de Gui-

née, demandent par la même occasion aux autorités communales de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'encadrement de cette marche dans la paix et la quiétude sociale. Les FVG, demandent aux citoyens pro-démocratie de respecter les consignes du guide du manifestant pour que cette mobilisation citoyenne soit une autre preuve éloquent de notre volonté de réussir la transition entamée le 05 septembre 2021 », affirme le communiqué qui joint en annexe les lettres adressées par l'huissier aux maires concernés.

Officiellement, la marche n'a pas encore été autorisée mais le ministre de la justice, Charles Alphonse Wright a prévenu que « l'autorité de l'Etat va se faire sentir ». Sékou Koundouno du FNDC (officiellement dissous par la junte militaire) a répliqué disant que « l'autorité du peuple va se faire sentir ». Ambiance...

Alpha Amadou Diallo

Guinée

La CNSS aurait maîtrisé ses dépenses de prestations de 42% en 2022 par rapport à 2021

Les dépenses des prestations techniques de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) en Guinée ont chuté de 269 milliards GNF (environ 30,5 millions de dollars USD) en 2021 à 156 milliards GNF (environ 17,7 millions USD) en 2022, a révélé récemment Bakary Sylla, directeur général de l'institution.



« Nous avons suivi une feuille de route que nous avons déployée dans nos actions. Le premier axe a été la sécurisation des recettes. Ensuite, nous avons maîtrisé les coûts (dépenses de prestations et dépenses de fonctionnement) », a déclaré Sylla aux journalistes.

Selon lui, pour les accidents de travail et maladies professionnelles, la CNSS a dépensé un peu plus de 5 milliards GNF (environ 568 millions USD) en 2022, contre 10,3 milliards (environ 1,17 millions USD) l'année précédente.

Dans le même temps, pour l'assurance maladie l'institution a payé environ 4,4 milliards GNF en 2022, alors que la Caisse payait 14,1 milliards GNF (environ 16,02 millions USD) un an plus tôt.

« Pour la branche retraites, nous avons dépensé pour l'ensemble (...) survivants, etc, nous avons payé en 2022 un montant de 146 milliards GNF (environ 16,6 millions USD) malgré la re-

valorisation et la mensualisation des pensions de retraite sur le dernier trimestre », souligne-t-il.

Sylla fait remarquer que le même segment (des retraites) coûtait à la Caisse 241 milliards GNF (environ 27,4 millions USD).

Par ailleurs, les dépenses pour les allocations familiales auraient été de 500 millions GNF (environ 57000 USD), contre environ 3,3 milliards GNF (environ 375000 USD) l'année précédente, souligne le DG de la CNSS.

« Sur 33 entreprises, nous avons détecté 37000 enfants qui touchaient indûment des allocations familiales », a-t-il révélé.

Se fondant selon lui sur les résultats révélés par un rapport d'audit indépendant de la CNSS, Sylla a brossé une situation très peu reluisante quand il prenait les rênes de l'institution.

« La caisse recettes contenait 6 millions de francs guinéens (environ 697 USD). Maintenant, il

y avait en préparation le paiement de l'échéance de l'échéance de janvier qui en fait détenait un encours de 38 milliards GNF (environ 4,3 millions USD) Les comptes n'étaient pas bons, ils étaient au rouge », a-t-il dit.

« On s'est rendu compte que le centre de diagnostic n'est pas rentable mais nous pensons qu'il faut au moins lui garantir une situation d'équilibre (financière) », a poursuivi Sylla.

D'après lui, les recettes du centre de diagnostic étaient de moins de 300 millions GNF (environ 34000 USD) par mois.

Le DG de la Caisse a par ailleurs indiqué que son institution a constitué des fonds de réserves (un fonds de roulement équivalent à 2 mois de prestations et un fonds de sécurité couvrant 6 mois de prestation).

A cela devrait s'ajouter des « réserves de long terme » ou « techniques » qui pourraient être utilisées pour l'investissement, conclut Sylla.

(Source : Westaf Mining)

Médiation entamée par les religieux

Les FVG maintiennent leur marche du 9 mars

La médiation entamée par les religieux n'a pas pour le moment réussi à infléchir la position des Forces vives de Guinée (FVG), composées des plus grandes coalitions politiques et autres structures de la société civile du pays, qui maintiennent leur marche du 9 mars 2023, indique une source qui s'est adressée à lindependant.org.



Les FVG comprennent l'Alliance nationale pour l'alternance et la démocratie (ANAD), le Rassemblement du peuple de Guinée Arc en ciel (RPG-AEC), l'Union des Forces Républicaines (UFR), le Front national pour la défense de la constitution (FNDC) – quoiqu'officiellement dissous par la junte – et certaines structures de la société civile comme le Forum des Forces sociales de Guinée (FFSG).

Selon notre source, les responsables religieux (musulmans et chrétiens) ont demandé aux leaders présents de surseoir à la marche programmée jeudi prochain.

« Nous les avons remerciés et leur avons fait remarquer que la balle est dans le camp du CNRD (Comité national du redressement pour le développement) et du gouvernement qui ont déjà notre mémorandum comprenant nos 10 points de revendication. C'est eux (CNRD et gouvernement) qui détiennent la solution à cette crise. Nous leur avons également posé des questions par rapport à leur démarche, quand on sait que certains leaders incarcérés n'ont même pas pu assister à l'enterrement de leur propre mère (Ndlr : La mère de Oumar Sylla dit «Foniké Mengué» est décédée alors que le coordonnateur du FNDC se trouvait en prison), sans compter les nombreux actes injustes et illégaux posés depuis le 5 septembre 2021 », a

déclaré cette source qui a pris part à la rencontre.

Selon cette source, « le dialogue avec ceux sont incontournables dans cette transition est possible même demain mais il est absolument nécessaire de respecter nos préalables pour favoriser un climat serein de discussions ».

Notre source indique que les religieux auraient promis d'aller à la rencontre de l'autre camp (CNRD et gouvernement) avant de reprendre les négociations avec eux (FVG).

Les FVG soulignent que ce qui a été présenté ces dernières semaines comme un «dialogue inclusif» ne reflète pas la volonté des populations guinéennes qui les soutiennent massivement.

Les 3 principaux leaders de la coalition géante (Cellou Dalein Diallo, Alpha Condé et Sidya Touré) ont tous appelé à la mobilisation le 9 mars.

Pour sa part, comme sur un air de menace, le ministre de la justice, Alphonse Charles Wright, a mis en garde les organisateurs de ladite manifestation.

« Vous avez entendu des annonces par rapport à une éventuelle marche, à partir du 9 mars (...) Je regarde les choses dans leurs contextes. Un papier volant n'a pas besoin de réponse. Force restera à la Loi et l'autorité de l'État se fera sentir », a déclaré Wright.

Amadou Tidiane Diallo

Société

Un bébé abandonné, retrouvé mort à Koloma Soloprino

Un nouveau-né de sexe masculin a été retrouvé mort le lundi 6 mars 2023 derrière une concession à Koloma Soloprino, du côté du «secteur rails», rapporte une source policière

Selon cette source, le corps du bébé qui portait encore les traces de sang laissant imaginer un accouchement récent, a été jeté discrètement dans un petit couloir situé entre une maison et une baraque en tôles ondulées.

La police a ouvert une enquête pour retrouver la mère du nouveau-né qui, pour le moment, demeure introuvable.

Les pressions familiales et religieuses poussent souvent les jeunes filles ou femmes dans des situations

compliquées à commettre ce genre d'acte aussi désespéré qu'injustifiable, a dit un élément de la police.

La victime devait être inhumée très vite à proximité de l'endroit où elle a été découverte.

Aïssatou Walid Bah

Manifestation du 9 mars

La mairie de Matoto s'oppose à la marche des FVG



Dans un courrier réponse adressée aux Forces vives de Guinée (FVG), la mairie de Matoto dirigée par Mamadouba Tos Camara, a opposé un refus catégorique à la tenue d'une marche dans sa zone le 9 mars 2023.

Les FVG, qui comprennent les princi-

pales coalitions politiques et sociales du pays (ANAD, RPG-AEC, UFR, FNDC et FFSG) avaient annoncé quelques heures plus tôt avoir déposé par voie d'Huissier des lettres d'information aux différentes mairies qui doivent être traversées par la marche programmée entre Yimbaya Tannerie (commune de Matoto) et le Palais du peuple (commune de Kaloum).

Ironie de l'histoire, l'actuel maire Camara a été élu sous le régime déchu de l'ex président Alpha Condé qui, lui-même, a appelé à la manifestation.

Amadou Tidiane Diallo

Visite présidentielle dans le pays profond

Le col. Doumbouya est à N'Zérékoré

Le colonel Mamadi Doumbouya, président de la transition en Guinée, est arrivé Nzérékoré, au Sud Est du pays, mardi soir, ont confirmé plusieurs sources.

Le chef de la junte militaire au pouvoir a fait une brève escale à Faranah avant de rallier par hélicoptère la Guinée forestière.

C'est son premier voyage dans la zone depuis le coup d'Etat qui a renversé l'ex président Alpha Condé, le 5 septembre 2021.

Ce déplacement du colonel Doumbouya coïncide avec la fête internationale des femmes qui doit être célébré ce jeudi 8 mars.

Par ailleurs, à un moment où la tension monte autour de l'annonce de la manifestation des Forces vives de Guinée (FVG), un bain de

foule pourrait édulcorer l'impact des manœuvres des coalitions politiques opposées à sa gestion, et sans doute afficher l'image d'un homme encore «populaire» au sein des populations.

Amadou Tidiane Diallo

L'indépendant

ECONOMIE

Le directeur du protocole de la présidence nommé du CA du FGPE



Le Président de Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, a nommé le samedi 04 mars 2023 les membres du conseil d'administration du Fonds de garantie des prêts aux entreprises (FGPE). Sékou Ahmed Coumbassa, actuel ambassadeur et directeur de protocole d'État de la présidence de transition, est nommé président de cette institution. Voici la liste des autres membres :

1- Lancinet Hawa Doumbouya directeur de cabinet adjoint à la primature de la République de Guinée

2- Mme Mata Keita cheffe de division des valeurs et titres à la direction générale du trésor et de la comptabilité publique au ministère de

l'économie et des finances

3- Fodé Bakary Bangoura conseiller juridique au ministère du budget

4- Sadou Kaba conseiller chargé des questions économiques et financières et du secteur privé au ministère du commerce de l'industrie et des petites et moyennes entreprises

5- Sidi Mohamed Cherif président de l'association professionnelle des établissements de crédit APB

6- Sékou Oumar Diakité président de l'association professionnelle des institutions de microfinance APIMG

7- Alpha Ibrahima Bah confédération générale des entreprises de Guinée CGEGUI

8- Madame Thérèse Behara directrice générale Takebe globale business de Kaloum administratrice indépendante

9- Madame M'balou Nabe manager directrice du bureau au cabinet IFN à Conakry et coadministratrice du centre de gestion agréée de Dixinn, administratrice indépendante

10- Madame Barry Hadiatou Diallo directrice générale et administratrice indépendante.

Amadou Tidiane Diallo



Un homme fait punir cruellement son épouse chez un charlatan

« Il a mis du feu dans la marmite et l'a posée sur mon ventre »

Informée de ce drame, notre rédaction est allée ce mardi à la rencontre de la victime qui est actuellement dans sa famille à Petit Simbaya. Cette dame du nom de Oumou Hawa Barry a d'abord soulevé son habit pour montrer les preuves de la torture qu'elle a subie.



Avant de raconter la scène. Dans ses explications, elle a laissé entendre que les faits se seraient produits il y a une semaine de cela à l'aéroport dans la commune de Matoto, où son mari leur avait demandé, elle et ses coépouses, de l'accompagner chez un charlatan.

Selon elle, son mari, Elhadj Ousmane Baldé puisque c'est de lui qu'il s'agit, aurait perdu son argent d'une valeur de 100 millions de francs guinéens, c'est pourquoi il les a amenées consulter un charlatan afin de retrouver son argent.

« Le dimanche dernier, je suis allée au marché, après avoir fini de préparer on a mangé. Vers 18h, mon mari m'a dit de l'accompagner à l'aéroport. Après la prière du crépuscule, nous sommes allés à l'aéroport. Quand nous sommes arri-

vés, nous sommes descendus de la voiture, mon mari est parti rencontrer le charlatan. Après il est venu nous dire de rentrer et s'asseoir au niveau du salon.

Quelques minutes après, le charlatan est sorti pour demander où se trouvent ses femmes? On s'est présentées. Le charlatan m'a demandé de rentrer dans sa chambre. Quand je suis rentrée, il m'a demandé si c'est moi qui avais pris l'argent? J'ai répondu par non. Après il m'a demandé de sortir d'abord. C'est ainsi qu'il a appelé les autres, il les a interrogées.

Quand elles sont sorties, le charlatan m'a demandé de rentrer pour une seconde fois, il m'a demandé encore si c'est moi qui ai pris l'argent? J'ai dit non. Il a demandé d'introduire mes mains dans un récipient rempli d'eau et les appliquer

sur mon ventre. Il m'a demandé de répéter: Si c'est moi qui ai pris l'argent, que cette marmite se colle à mon ventre et me brûle. Il (charlatan) a mis du feu dans la marmite.

Après il a mis la marmite sur mon ventre et il m'a demandé plusieurs fois, si c'est moi qui ai pris l'argent? Je lui ai dit non. Quelques minutes après, quand j'ai vu que mon ventre brûlait, j'ai eu peur et j'ai dit au charlatan que c'est moi qui ai pris l'argent. Il a enlevé la marmite sur mon ventre, il (charlatan) a pris tous les objets qui étaient avec moi, même mes téléphones. Je suis restée là-bas jusqu'à 3 jours.

Le mardi aux environs de 16 heures, mon mari est parti me prendre, il m'a envoyée au niveau de la police à Cosa. Il m'a laissée là-bas. C'est ainsi ma tante est venue me voir, elle m'a dit de la laisser voir ma plaie. Quand elle vu ça, directement elle a demandé aux policiers de me laisser pour que je parte me soigner à l'hôpital. Ceux-ci m'ont laissé partir à l'hôpital Ignace Deen pour me faire soigner. Après tout ça, je suis revenue chez mes parents », a-t-elle raconté.

Aujourd'hui, cette dame demande à ce que les autorités lui rendent justice. Selon elle, ils ont fait 10 ans de mariage et qu'ils auraient eu un enfant ensemble. Quant au mari, Elhadj Ousmane Baldé, il est dans les mains des autorités du commissariat central de Nongo pour des fins d'enquête.

Christine Finda Kamano

« Ne touche pas à ma culture »

La communauté Baga dans la rue...

«Ne touche pas à ma culture», c'est le slogan affiché par l'ensemble des Bagas qui se sont donné rendez-vous autour d'un carnaval allant du pont 8 novembre au palais du peuple, siège du Parlement ce mardi 7 mars 2023.



Vêtus de leurs plus belles tenues culturelles, accompagnées d'instruments traditionnels, le n'dmba ainsi que d'autres masques propres à cette communauté, ces ressortissants de Conakry et d'ailleurs ont mené ce festival à travers des champs et rythmes propres à leur culture.

Pour eux, c'est une manière de manifester leur joie pour le choix porté sur D'mba, ce masque originaire du pays Baga mais aussi faire comprendre que ce masque est plus culturel et éducatif qu'autre chose. Contrairement à la déclaration de l'imam Elhadj Mansour Fadiga.

« En réalité, cette marche de la communauté s'inscrit non seulement dans le cadre de la manifestation de notre réjouissance suite au choix du masque N'dimba mais aussi nous adresser aux détracteurs. Pour leur dire que nous peuple Baga,

nous existons et que nous défendons nos cultures. Contrairement à ceux qui qualifient nos pratiques d'idolâtrie, qu'ils sachent que c'est une question de valeur culturelle mais surtout d'éducation. Une valeur que nous Baga, allons conserver jalousement pour que cela puisse servir le peuple guinéen dans son ensemble », a mentionné Pierre Bangoura, avant de poursuivre : « la communauté Baga existe depuis fort longtemps et pour des simples raisons d'égoïsme nous ne sommes pas prêts à abandonner une chose qui nous est très chère »

Venu rencontrer le chef de d'Etat sans succès, après une rencontre avec le maire de la commune de Kaloum, cette communauté compte organiser une autre rencontre dans les jours à venir, afin d'organiser un plus grand festival dans ce sens.

Mediaguinee

Lisez le journal numérique sur le site <https://lindependant.org>

Détournement à l'OGP

Justice

Moussa Dioumessy dément Paul Moussa Diawara devant la CRIEF

Le dossier de Paul Moussa Diawara et Inza Bayo s'est poursuivi ce mardi, 7 mars 2023, devant la chambre des appels de la CRIEF.



L'ancien directeur général et l'ancien chef de la division des affaires administratives et financières de l'Office guinéen de publicité (OGP) contestent la régularité de leur condamnation par le TPI de Kaloum. L'audience d'aujourd'hui a été marquée par la comparution de Moussa Dioumessy, directeur général du Cabinet Evantus Guinée, l'un des témoins attendus dans ce procès. Ce dernier a démenti certains propos tenus par Paul Moussa Diawara dans le cadre de sa défense, rapportent deux journalistes de Guineematin.com qui étaient sur place.

Sur les trois témoins cités lors de la précédente audience, un seul s'est présenté aujourd'hui devant la

chambre des appels de la CRIEF. Il s'agit de Moussa Dioumessy, directeur général d'Eventus, une entreprise qui avait un accord de collaboration avec l'OGP, sous la direction de Paul Moussa Diawara. Entendu à titre de simples renseignements, il s'est inscrit en faux contre certaines déclarations de Paul Moussa Diawara relatives aux montants que son entreprise aurait reçus de l'OGP dans le cadre de leur collaboration. Moussa Dioumessy a laissé entendre que les montants annoncés par l'ancien DG de l'OGP sont supérieurs à ceux que sa société a reçus.

« Ma société Eventus a conclu un accord de colla-

(Suite à la page 9)

Ce rappel important de Mohamed Diawara aux magistrats guinéens

Mohamed Diawara, président de l'Association des Magistrats de Guinée (AMG) a lancé un appel à ses collègues pour leur demander de respecter scrupuleusement l'éthique et la déontologie de leur profession.

« En ma qualité de président de l'Association des Magistrats de Guinée (AMG), foncièrement attaché aux principes et aux valeurs universels qui gouvernent la profession de magistrat et l'exercice des fonctions de chef de juridiction, j'ai l'obligation morale de m'adresser aux Magistrats, à chaque fois cela s'avère nécessaire, soit officieusement, soit officiellement.

Il m'est apparu utile de rappeler, de nouveau, que le magistrat est tenu de respecter l'éthique et la déontologie de sa profession et, ce, en toutes circonstances. Il lui est, principalement, défendu d'accomplir tout acte de nature à violer son serment auquel il est foncièrement et indissolublement lié », a indiqué Mohamed Diawara, avant de rappeler le serment des magistrats : **« Cet engagement perpétuel et irréversible est pris lors de l'audience solennelle de la Cour d'Appel, avant d'entrer en fonction, en ces termes ci-après : "Je jure de bien et loyalement remplir mes fonctions de magistrat, de les exercer en toute impartialité dans le respect de la Constitution et des lois de la République, de garder scrupuleusement le secret des délibérations et des votes, de ne prendre aucune position publique, de ne donner aucune consultation à titre privé sur les questions relevant de la compétence des juridictions et d'observer en tout la réserve, l'honneur et la dignité et de me comporter en tout comme un digne et loyal magistrat". »**

Plus loin, le président de l'AMG rappelle aux magistrats qu'il leur est interdit de violer leur serment à cause d'un quelconque intérêt et qu'il n'est soumis qu'à l'autorité de la loi : « Il est donc



inadmissible, pour quelque intérêt que ce soit, que nous pourrions la racine même de notre profession, en violant délibérément ce serment qui demeure irrémédiable sacerdoce pour tout digne et loyal Magistrat.

Encore une fois, le magistrat dans l'exercice de ses fonctions, n'est soumis qu'à la seule autorité de la loi et aux règles éthiques et déontologiques découlant de son statut fixé par la loi organique L/2013/054/CNT du 17 mai 2013. En tous cas, pas à celle d'un individu. Il n'exerce nullement ses fonctions, et encore moins ses attributions au nom ou pour le compte d'un homme politique, quelles que soient sa position et ses fonctions. »

Ce magistrat demande à ses collègues de fréquemment lire les principes universels de Bangalore et le manuel des magistrats guinéens de déontologie : « J'exhorte à la lecture itérative des principes universels de Bangalore et de notre manuel de déontologie, en même temps que je convie humblement toutes et tous, à servir loyalement le peuple de Guinée, au nom et pour le compte duquel chacun de nous est censé agir en toute indépendance, impartialité et équité. Je crois

devoir rappeler, en y insistant, qu'en plus des vertus d'indépendance, d'impartialité et d'équité du magistrat figure ce que Robert BADINTER a appelé "le devoir d'ingratitude" à l'égard du pouvoir de nomination. Réfléchissons-y avec courage et sans équivoque, en faisons un usage avisé, à hauteur de probité et d'ouverture mentale. »

Mohamed Diawara demande enfin aux magistrats d'observer le devoir de réserve quand ils ressentent le besoin de s'exprimer : « Chers collègues, lorsque nous ressentons le besoin d'exercer notre liberté d'opinion et d'expression, en public ou par voie de publication d'un texte, je suggère d'observer rigoureusement le devoir de réserve, que nous impose la loi elle-même ; c'est-à-dire que s'il n'y a aucun apport objectif à faire pour le rayonnement de notre profession, il est préférable de garder religieusement le silence. Cela permettra, au moins, de limiter les dégâts.

Il y va de notre crédibilité et du respect dû à notre corps professionnel ! Sans oublier que la réussite de la présente transition interpelle tous les magistrats de Guinée où qu'ils soient. »

Cellou Dalein clarifie ses relations actuelles avec Alpha

« Ce n'est pas Alpha Condé qui a créé les Forces Vives » (entretien exclusif)

Entre deux avions de Luanda à Paris, Guineenews a eu un entretien téléphonique cette nuit avec le leader de l'UFDG Cellou Dalein Diallo. Au menu des discussions, les relations dites « cordiales » entre Cellou Dalein et l'ancien président guinéen Alpha Condé, qu'une partie de l'opinion nationale n'arrive pas à comprendre, vu toutes les misères que ce dernier lui a fait subir quand il dirigeait la Guinée.



D'abord, l'ancien premier ministre rappelle les circonstances dans lesquelles il a parlé avec Alpha Condé : « Je n'ai parlé avec Alpha Condé que deux fois, et il y a plus de trois mois de cela. Nous ne sommes pas en contact. C'est Sinkoun (NDLR : ancien directeur du protocole à la Présidence) qui était venu chez moi à Dakar, l'avait appelé et m'avait passé le téléphone. Il me demanda comment Cellou, un libéral-démocrate peut applaudir un coup d'état ? Je lui ai répondu, je n'ai pas seulement applaudi, j'ai même dansé. Tu as oublié dans quelles conditions tu m'avais mis ? 51 morts uniquement dans les violences post électorales, 4 morts en prison dont Roger Bamba, 47 morts à Ratoma. Je n'avais accès ni à mon bureau, ni au siège de mon parti, tous occupés par l'armée. Ma femme était malade, elle n'a pas pu aller se soigner, Fodé Oussou a failli perdre son œil, tous mes collaborateurs étaient soit en prison ou leurs passe-

ports confisqués. Il me dit Cellou, tu aimes trop te victimiser. Je lui répondis que ce n'est pas de la victimisation, mais la réalité de ce qu'il m'a fait juste après les élections. Je ne remonte pas à 2011. Et d'ailleurs, on ne peut plus continuer à discuter, j'ai rendu le téléphone à Sinkoun ».

« Arrivé à Bissau, il a tenté de me parler à travers Sekou Souapé, j'ai refusé de lui parler », poursuit Cellou Dalein.

« De retour à Dakar, il est encore passé par un ami commun, qui est venu chez moi et qui m'a dit que j'ai été trop sévère avec Alpha, en lui raccrochant le téléphone au nez. Il me demanda de lui parler, maintenant que je lui ai dit ce que j'avais sur le cœur. Il composa son numéro et me le passa. Alpha me demanda les nouvelles de ma femme, je lui répondis de ne pas me demander car il l'avait empêchée d'aller se soigner quand elle était malade. C'était notre dernière conversation. »,

ajoute le leader politique guinéen.

« Nous n'avons pas le même objectif que Alpha Condé : lui, il veut renverser la junte, nous, nous demandons le dialogue ! »

Et au président de l'UFDG de préciser : « Ce n'est pas Alpha Condé qui a créé les Forces Vives et il n'a participé à aucune de nos réunions qui ont créé les Forces Vives. Et avec le RPG, nous discutons avec d'autres personnes, pas avec Alpha Condé. Nous n'avons pas les mêmes objectifs que Alpha Condé. L'objectif d'Alpha Condé, c'est de renverser la junte et achever son mandat. Alpha Condé considère qu'il est légitime, il veut renverser la junte pour achever son mandat.

L'objectif des Forces Vives, c'est de contraindre la junte à ouvrir un dialogue avec nous, pour définir les contours du retour à l'ordre constitutionnel. »

Guineenews.org

Détournement à l'OGP

Moussa Dioumessy dément Paul Moussa Diawara devant la CRIEF

boration avec l'OGP. Cet accord consistait à aider l'Office guinéen de publicité à intégrer le monde numérique en vue de pouvoir engranger beaucoup de fonds. Dans cet accord, on s'est convenus qu'à chaque recouvrement des recettes, Eventus a droit à 40%. Dans la présente affaire, j'ai appris plusieurs déclarations, notamment dans le rapport provisoire fait par Kaïn Mangadouba, selon lesquelles j'ai reçu de l'OGP un montant de quatre milliards de francs guinéens. Ce qui n'est pas vrai. Moi, je n'ai reçu que 100 millions de francs guinéens dans un premier temps.

Puis, en deuxième position, j'ai reçu 35 millions de francs ; et, en troisième position, j'ai reçu 2000 dollars. Ces 2000 dollars, c'est moi qui avais demandé 3000 dollars pour aller me soigner. Mais, je n'ai pu en avoir que 2000 dollars. Dans notre contrat, je suis un grand perdant, parce que j'ai perdu ma femme, j'ai perdu ma société, je suis poursuivi par le service des impôts pour non-paiement des taxes. Tout ça parce qu'on ne m'a pas payé l'argent qu'on me doit. Donc, si j'apprends que j'ai reçu quatre milliards de francs guinéens de la part de l'OGP, je voudrais bien aider la Cour à comprendre ce qui s'est passé dans cette affaire me concernant », a déclaré Moussa Dioumessy.

Ce procès est la suite logique de celui tenu il y a quelques années maintenant devant le tribunal de première instance de Kaloum. En avril 2019, cette

juridiction avait condamné Paul Moussa Diawara et Inza Bayo à cinq ans d'emprisonnement et au paiement d'une amende de 50 millions de francs guinéens chacun pour détournement de deniers publics et complicité portant sur un montant de 39 milliards de francs guinéens.

Mais, les anciens DG et DAAF de l'OGP ont interjeté appel contre cette décision, et le dossier s'est retrouvé finalement devant la chambre des appels de la CRIEF. A l'ouverture du procès, le 7 février dernier, Paul Moussa Diawara avait expliqué les motifs de son appel. Il avait fait savoir qu'il demande l'annulation de la décision du TPI de Kaloum, parce que celle-ci est basée sur un rapport de l'inspection générale d'Etat illégal et non contradictoire. Selon lui, l'OGP n'a pas enregistré des recettes se chiffrant à 39 milliards de francs guinéens durant les quatre années qu'il a passées à sa tête.

Face à cette situation, les avocats de l'Etat guinéen et le procureur spécial près la CRIEF, Aly Touré, ont estimé qu'il est nécessaire de commettre une contre-expertise à l'effet d'élucider cette affaire pour ceux en doutent. Finalement la Cour a renvoyé l'affaire au 14 mars pour la suite des débats et la comparution des auditeurs qui ont fait les deux rapports sur cette affaire et des deux autres témoins

Guineematin

Santé... Santé... Santé...

Célibat choisi

Et pourquoi pas ?

Dans son essai «Vieille fille : une proposition», Marie Kock place au centre de sa réflexion ces femmes qui font le choix de vivre seules et de ne pas avoir d'enfant. En interrogeant l'image négative que la société leur renvoie, l'essayiste fait une démonstration, celle qui prouve qu'on peut se construire sans suivre ces schémas préétablis, qu'on peut choisir le célibat, sans être amputé de quoi que ce soit mais bien entière. Entretien.

«Ce livre n'est qu'une hypothèse. (...) Il est possible, quand cela n'est pas souhaitable, de vivre une vie sans cocher les cases auxquelles on se prédestine dès l'enfance, sans vivre avec quelqu'un ni faire compagnonnage – quelles que soient les formes qu'il puisse prendre –, et qu'il est possible de se passer de cet amour que l'on décrit comme le plus grand, le plus indestructible, l'amour maternel. Il est possible de se construire en dehors de ces cases, de trouver d'autres façons de créer des structures, pour soi et pour les autres, de trouver l'amour ailleurs, autrement. D'avoir simplement envie d'autre chose».

Sans jugement, critique négative ni moquerie, la journaliste et autrice Marie Kock interroge dans son livre «Vieille fille», la défiance que cette figure d'une femme qui ne se met pas en couple inspire à la société. En creux de la réhabilitation de la femme seule, l'essayiste interroge les injonctions au couple et à la vie de famille. Et si un, d'autres modèles étaient possibles ? Et si on s'autorisait le droit de ne pas avoir envie de ce plan de vie unique qu'on nous propose ?

Quelles sont ces horreurs dont la vieille fille, le titre de votre ouvrage, est soupçonnée, plus ou moins consciemment, dans l'imaginaire collectif ?

Marie Kock : Elle est marquée de différents sceaux de l'infamie. Elle peut être inconséquente ou aigrie. Avare ou dépensière. C'est un fourre-tout de tout ce qui

ne va pas. Elle est souvent moche de naissance, donc pas faite pour l'amour, ou moche par négligence soit une femme qui ne s'est pas donnée les moyens pour trouver l'amour. La très vieille fille, elle, est extrêmement aigrie, sèche, méchante, misanthrope, n'aime pas les enfants, ne supporte pas les autres, le bruit, la joie... Elle n'est pas faite pour l'amour et elle n'est pas faite pour la vie non plus d'ailleurs.

Pourquoi en avoir fait un livre ?

J'ai trouvé intéressant de voir comment cette figure, qui parce qu'elle n'a ni époux, ni enfant, réussit à cristalliser toute une série de reproches infondés. La vieille fille a été érigée en bouc-émissaire par une société et je me suis demandée ce que cela disait justement de cette société. Qui sont tous ces gens qui molestent tant la figure de la vieille fille ?

Et donc, qui sont-ils ?

Clairement, ce sont des personnes qui ont peur de la vieille fille. Car en parallèle de l'infamie, elle incarne une figure de liberté. Elle ne veut pas jouer le jeu social, elle ne respecte pas les étapes obligatoires de la vie d'une femme, tomber amoureuse, vivre en couple, avoir des enfants, notamment. Ce côté «anomalie» qu'elle porte, explique pourquoi elle est décriée et mise au ban de la société, cette anomalie est aussi une possibilité de liberté et d'émancipation. Alors la vieille fille aigrie sert d'épouvantail pour les jeunes filles. On leur dit : «si tu es trop difficile, si tu attends trop avant de trouver un homme, voici le sort funeste qui t'attend».

Ce livre est aussi



autobiographique. Il décrit comment vous, alors âgée de 37 ans, avez décidé de vous retirer du «game», d'arrêter de sans cesse, chercher l'amour.

J'ai été longtemps une amoureuse transie. Cela prenait énormément de place dans ma vie. J'ai senti à un moment une fatigue mentale, physique, psychique, d'être toujours en train de me remettre dans la course à l'amour. On tombe, on se relève. On tombe, on se relève, etc. Au départ, ce célibat choisi était temporaire, comme on fait un peu de récupération après un marathon. Et puis je remettais sans cesse au lendemain le moment de me remettre en piste. J'ai alors réalisé l'immense sensation de liberté dont je jouissais depuis que j'avais pris la décision de reprendre mon souffle. J'ai réalisé le temps et l'espace supplémentaires que m'avait apportés cette mise hors du jeu. Quand j'ai mesuré l'ampleur de tout ce que j'avais gagné, je me suis dit que je n'avais finalement plus envie de revenir dans la course et que le modèle après lequel je courais sans cesse n'était finalement pas le bon.

Vous écrivez : «ne plus attendre l'amour, c'est d'abord se reposséder, reprendre possession de son corps, de son cerveau de son temps». Concrètement, ça veut dire quoi ?

Ce qui a été le plus spectaculaire, c'est l'espace mental que cela a libéré dans ma tête. J'ai mesuré le nombre d'heures que j'avais pu passer à me questionner, me remettre en question, questionner mes choix, questionner ce que l'autre pensait de moi et de mes décisions. Pour résumer, quand les histoires de mec n'ont plus fait partie de mon quotidien mental, cela a été une révolution. C'est une charge mentale qui a été retirée d'un coup. Ensuite, j'ai gagné du temps très concrètement : la fin de tous ces rendez-vous, ce temps passé à me préparer pour des inconnus, ces soirées médiocres, ce temps de consolation... Tous ces débuts de relation qui n'avaient pas lieu d'être mais dans lesquelles je mettais tellement d'énergie... Cela m'a permis d'investir davantage mes relations amicales, pas pour leur raconter mes histoires

d'amour ratées, ni pour me faire consoler, mais pour être avec la personne.

Si vous avez gagné en liberté, avez-vous tout de même eu à justifier votre choix auprès de votre entourage ?

Je ressentais le besoin de devoir me justifier quand j'étais l'anomalie de mon groupe d'amies ; la seule à ne pas avoir de vie de famille. Et mes amis étaient alors très compatissants. Mais quand j'ai arrêté de courir après ce modèle et de me plaindre de ne pas le trouver, quand j'ai clamé que le modèle conjugal qui m'était proposé ne me convenait pas, quand j'ai fait mon coming out de vieille fille, des amis qui, jusque-là, ne me parlaient que de leur bonheur conjugal, m'ont parlé d'autre chose. Cela leur a ouvert un espace pour verbaliser le fait que le couple, la famille, ce n'est pas si simple, pas si heureux, pas si idyllique. J'ai réalisé finalement que ce modèle fonctionnait véritablement pour assez peu de personnes.

(A suivre)

Lisez le journal numérique sur le site <https://lindependant.org>

RDC

L'opposition s'indigne des propos de Félix Tshisekedi sur un éventuel report des élections

En République démocratique du Congo (RDC), lors d'une conférence de presse commune avec le président français Emmanuel Macron, Félix Tshisekedi s'est interrogé sur l'impact éventuel de la crise dans l'Est du pays sur le calendrier électoral. La présidentielle notamment est prévue le 20 décembre 2023. Des propos du chef de l'État qui indignent au sein d'une partie de l'opposition politique.



« Est-ce qu'il faut stopper le processus d'enrôlement des électeurs en attendant que la paix revienne, avec le risque que cela impacte le respect du calendrier ? » Cette question, posée par Félix Tshisekedi le 4 mars 2023, durant une conférence de presse commune avec Emmanuel Macron, a provoqué l'indignation au sein d'une partie de l'opposition congolaise.

La République démocratique du Congo (RDC) s'est lancée le 24 décembre 2022 dans une vaste campagne d'enrôlement des électeurs, zone géographique par zone, en vue des prochaines échéances électorales et notamment de la Présidentielle, prévue le 20 décembre 2023. Une campagne qui, selon le chef de l'État, serait donc en péril, en raison entre autres de la situation sécuritaire dans l'Est du pays, où les Forces armées de la RDC (FARDC) affrontent plusieurs mouvements et milices, notamment la rébellion du M23.

« Faut-il continuer le processus en ne prenant pas en compte les populations

nombreuses de déplacés de guerre ? C'est cela qui peut poser problème », s'est encore interrogé Félix Tshisekedi, samedi dernier.

« C'est au président d'évacuer, d'éliminer tous ces risques »

« La question est pertinente, mais seulement, c'est à lui de donner la réponse, réagit Adolphe Muzito, candidat à la présidentielle et fondateur du parti Nouvel Elan. Puisqu'il y a ces risques, c'est à lui, qui est aux responsabilités du pays, d'évacuer, d'éliminer tous ces risques, pour que les élections se tiennent dans les délais constitutionnels ».

Pour Chérubin Okende Senga, ancien ministre des Transports de Félix Tshisekedi et désormais porte-parole d'un Moïse Katumbi candidat à l'élection présidentielle, la justification brandie par le président ne tient pas. « La situation à l'est du pays ne devrait pas constituer un prétexte pour le président Tshisekedi, affirme-t-il. Je dois rappeler que lui-même, à l'orée de son investiture, avait promis

au peuple congolais d'établir son état-major à l'est du pays, pour éradiquer les forces étrangères et toutes les forces négatives. Quatre ans après, c'est une incapacité de pouvoir de la part du régime en place de pouvoir restaurer la paix dans cette partie de la République ».

« Monsieur Tshisekedi le 23 janvier 2024 à minuit doit partir »

Pour Martin Fayulu, le leader du parti ECIDE, quoi qu'il arrive, report ou non, Félix Tshisekedi devra quitter son poste dans les délais. « L'article 70 de notre Constitution dit que le Président de la République est élu pour un mandat de 5 ans et Monsieur Tshisekedi le 23 janvier 2024 à minuit doit partir, insiste-t-il. Maintenant, organiser les élections plus tard ou autre chose, ça, ça n'a rien à voir avec le mandat. Il l'a soutenu sur vos antennes au mois de septembre dernier : que le président de la commission électorale lui avait dit que les élections se tiendraient à date, et qu'il n'avait pas de raison de mettre cela en doute. Il était rassuré. Et il va venir aujourd'hui, parce qu'il voit qu'on surveille de près la Commission nationale électorale indépendante (Ceni) et que sa fraude ne peut pas passer, il veut évoquer le problème de l'insécurité à l'Est pour rester sur son fauteuil ».

Une Ceni dont le président, Denis Kadima, a tiré la sonnette d'alarme le 6 mars dernier sur la chaîne Télé 50, sur la situation financière de l'institution chargée de l'identification et de l'enrôlement des électeurs.

RFI

Burkina Faso

De nouvelles provinces sous couvre-feu après des attaques

De plus en plus de région sous restriction sécuritaires au Burkina Faso. Un couvre-feu vient d'être instauré dans plusieurs régions du pays en proie aux attaques des groupes armés terroristes. Toute la région du nord, ainsi que les provinces du Bam et du Sanmatenga sont concernées par cette mesure. Les véhicules, motocyclettes, tricycles, vélos et les personnes sont interdits de circulation entre 22h et 5 heures le matin.



Il y a cinq jours, au moins douze civils ont été tués par des hommes armés dans une attaque contre le village de Aoréma à une dizaine de kilomètres de Ouahigouya dans la région du Nord selon plusieurs sources locales. Les assaillants ont ouvert le feu sur un groupe de jeunes assis dans un petit restaurant informel, selon des témoins.

Depuis, le gouverneur de la région a instauré un couvre-feu dans cette zone. Une mesure qui interdit toute circulation de personnes ou de véhicules de 22 heures à 5 heures jusqu'au 31 mars. Une source sécuritaire assure que « des opérations anti-jihadistes sont en cours dans la région, et des bombardements des bases terroristes sont prévus ».

Mais le Nord n'est pas la seule région touchée par de telles mesures sécuritaires. Plusieurs autres provinces en proie aux attaques des groupes armés, parmi lesquelles le Bam et le Sanmatenga, dans la région du centre-nord, sont également désormais sous couvre-feu.

Évoquant des raisons sécuritaires, Adama Jean Yves Béré, le haut-commissaire de la province du Bam recommande aux populations « d'éviter tout déplacement » non essentiel aux heures et dates du couvre-feu ».

Il a prévenu : des contrôles seront effectués par les forces de défense et de sécurité et les contrevenants subiront « toute la rigueur de la loi ».

CAN U20

Sénégal vs Gambie pour le sacre en finale

Les Lionceaux du Sénégal poursuivent leur parcours sans faute en Coupe d'Afrique des moins de 20 ans. En demi-finale ce lundi 06 mars, ils ont battu les Aiglons de la Tunisie (3-0). La Gambie s'est imposée face au Nigeria dans l'autre demi-finale (1-0).



Le Sénégal continue d'impressionner dans cette édition 2023 de la CAN U20. En demi-finale, les Lionceaux n'ont fait qu'une bouchée de la Tunisie (3-0) grâce à un but de Pape Demba Diop et un doublé de Lamine Camara (17e, 52e). Une victoire qui confirme la force des Sénégalais, intenable depuis le début du tournoi. Les hommes de Malick Daff, avec une attaque de feu (12 buts), une défense de fer (aucun but encaissé) et un milieu aussi travailleur que joueur, écrasent tout sur leur passage.

Renforcée par quatre récents vainqueurs du CHAN avec l'équipe du Sénégal A' et quatre expatriés, l'équipe des Lionceaux, qui n'a jamais remporté le titre, malgré trois finales lors des quatre dernières éditions, peut rêver du sacre cette fois. Il lui reste un match à gagner face à la Gambie pour faire enfin comme les grands, sacrés il y a un peu plus d'un an lors de la CAN 2022 au Cameroun.

Cette finale sera donc un derby après la victoire de la Gambie face au Nigeria, la nation la plus titrée dans

l'histoire du tournoi avec 7 sacres. Adama Bojang a marqué son 4^e but du tournoi, le seul de la rencontre. Après avoir échoué à ce stade de la compétition en 2007 et en 2021, les Gambiens se hissent enfin en finale.

(Source : RFI)

Football

Pluie de questions après le décès sur la pelouse d'un joueur en Côte d'Ivoire

On disputait la 13^e minute de la rencontre du Championnat ivoirien entre le Racing Club d'Abidjan et le Sol FC. Mustapha Sylla est à hauteur de la ligne médiane. On le voit reculer sur ses appuis et s'affaisser d'un seul coup.

Tout seul, sans qu'il n'ait eu le moindre contact avec un autre joueur. Le jeune défenseur s'est écroulé sur la pelouse, les secouristes sont arrivés, et il a été transporté d'urgence dans un centre d'hospitalier alors que le match repre-

nait. Il n'a pas pu être réanimé.

« Notre défenseur Moustapha Sylla, est décédé ce soir (NDLR: dimanche soir) suite à un malaise sur la pelouse lors de la rencontre RCA vs Sol FC », indique un communiqué du club qui adresse ses condoléances à la famille du joueur. « Lors de son évacuation à l'hôpital, Moustapha est décédé. Il est arrivé au club en septembre dernier et n'avait que 21 ans », a confirmé à l'AFP, Logossina Cissé, le président du club. Un malaise ?

Un arrêt cardiaque ?

Déjà un malaise au Mali...

Mustapha Sylla défenseur de 21 ans, était arrivé au Racing Club d'Abidjan en janvier dernier après avoir passé la dernière année au Mali avec le Djoliba de Bamako où il avait déjà fait un malaise cardiaque qui l'avait obligé à arrêter les entraînements en mai 2022. Le Racing Club d'Abidjan était-il au courant de ce premier épisode ? Le Djoliba a-t-il prévenu le club ivoirien même si Mustapha Sylla est

arrivé libre de tout contrat en Côte d'Ivoire ? Quels examens médicaux a-t-il passés après son premier malaise et une fois engagé avec le Racing ?

Autant de questions qui restent en suspens et qui ont fait réagir l'icône du foot ivoirien Didier Drogba. « Trois décès de joueurs de la Ligue pro ivoirienne en moins de 4 ans. À quand les visites médicales obligatoires pour chaque joueur professionnel, prise de sang, ECG, tests d'efforts », réagit l'ancien international ivoirien sur Twitter.

DC CAF

Battu par le Raja, le Horoya AC rétrogradé à la 3ème place du Groupe C

La double confrontation entre le Horoya AC et le Raja de Casablanca a tourné à l'avantage du marocain. Battu lors du match aller, le club guinéen s'est encore incliné lors du match retour, disputé ce mardi, au stade du 26 mars de Bamako.

Le Horoya AC a été dominé par le Raja de Casablanca sur le score de 1-3.

Obligé de réagir pour conserver la seconde place du groupe, le champion de Guinée en titre a été cueilli à froid par le but matinal inscrit à la 6^{ème} minute par Walid Sabbar. Les choses se sont compliquées pour les rouges et blanc après l'expulsion du portier Moussa Camara, à la 26^{ème} minute. A trois minutes de la pause, M. Nahiri inscrit le second but du club marocain. Le Raja de Casablanca a aussi été réduit à dix après l'expulsion dans les arrêts de jeu de la première mi-temps, de Jamal Harkass.

Au retour des vestiaires et malgré les changements effectués par Lappé Bangoura, le Horoya AC encaisse le troisième but de la rencontre, inscrit à la 63^{ème} minute par Wali Sabbar.

A vingt minutes de la fin du match, Pape Abdou N'Diaye sauve l'honneur des siens en inscrivant le seul but



de la rencontre du Horoya AC.

Avec cette nouvelle défaite, le Horoya AC perd la seconde place du groupe C au profit du Simba SC qui a battu les Vipers SC sur le score de 1-0.

Après quatre journées, le Raja de Casablanca domine largement le groupe C avec 12 points. Le club marocain est

suivi du Simba SC avec 6 points.

Le Horoya AC occupe la troisième place avec 4 points. Les Vipers SC comptent 1 point.

Lors de la cinquième et avant dernière journée, le Horoya AC ira défier le Simba SC, en Tanzanie pour la seconde place du groupe C.

Sadjo Bah